



Informations de la CFMP

118^e séance plénière du 10 septembre 2019 à Berne

Nouveau membre de la CFMP

Le SEFRI a nommé membre de la CFMP M. Marino Szabo, chef de la section « formazione commerciale e dei servizi » du Tessin. M. Marino Szabo succède à Mme Silvia Gada.

Nouveau modèle de rapport : rapport complémentaire au rapport final

Dans le cadre d'une demande de reconnaissance d'une filière de formation multilingue déposée ultérieurement, parallèle à une filière déjà reconnue, les experts scolaires sont uniquement tenus d'examiner les différences entre la filière de formation unilingue existante et la nouvelle filière de formation multilingue. Cette dernière ne reçoit pas de nouveau numéro de filière de formation, elle conserve le numéro de la filière unilingue complété de la mention « bis » (p. ex. BE-WDW-1-88 bis). Les experts scolaires n'établissent pas de nouveau rapport final pour la filière multilingue supplémentaire, mais uniquement un rapport complémentaire. Le SEFRI rétribue la préparation du rapport complémentaire par un jour d'indemnité.

Le nouveau modèle « Rapport complémentaire au rapport final » est approuvé et entre en vigueur immédiatement. Le document est disponible sous :

<https://www.sbf.admin.ch/sbf/fr/home/formation/maturite/maturite-professionnelle/procedures-de-reconnaissance-mp.html>

Les filières de formation suivantes ont été traitées en séance plénière de la CFMP :

	MP 1	MP 2
Levée de conditions	7	11
Reconnaissance sans conditions (1 ^{re} lecture)	2	1
Reconnaissance avec conditions (1 ^{re} lecture)	5	-
Demande de prises de position des cantons (2 ^e lecture)	5	2

Boris Kreit, responsable du secrétariat de la CFMP

Le 24 septembre 2019